

# PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU LUNDI 3 juillet 2023

Séance N° 7

**Étaient présents** : BERGOUGNOUX Sabine -BAUSSARD Hélène-LECONTE Catherine-SEGOVIA Sylvie-CABANIS Alice -LAROUSSINIE Francine-FILLATRE Francine-VIVET Sullivan- BERTORELLO Myriam-LANDELLE Marc-MEDARD Faustine- LION Isabelle-ROBERT Olivier-

**Étaient absents remplacés** : COURTY Jean Martial ( remplacé par RENAUD Christine)- DOUX Frédéric (remplacé par RORATO Franck) -ROUZIE Françoise (remplacée par BLONDEAU Sylvie)- CALAS Cédric (remplacé par COSTARRAMOUNE Laurent)

**Étaient absents excusés** : MOULINET Isabel- Anne-GELDHOF-JUPON-FEUTRIER Aurélie

## **Début de la séance 17 H 35**

Le quorum étant atteint (17 membres présents), Mme la Provisseure ouvre la séance à

Secrétaire de séance : Mme Leconte

## **Approbation du PV de la séance du 17/04/2023**

Pour : 16 Contre : 0 Abstention : 1

**Acte N°99**

## **L'ordre du jour est présenté**

Il comportera 2 motions et une question diverse des représentants des personnels enseignants et d'éducation

## **Autorisation de recruter les assistants d'éducation**

La dotation en ETP est de 7.5 ETP, Mme la Provisseure demande l'autorisation de procéder aux recrutements de 8 personnes :

Pour : 17 Contre : 0 Abstention : 0

**Acte N°98**

## **Semaine d'intégration des entrants au LP**

Mme la Provisseure demande l'avis aux membres du CA pour le déroulement de la semaine d'intégration des entrants du LP qui comporte deux volets, sportif et professionnel, qui consiste en :

1) l'organisation d'une journée d'intégration pour les 39 entrants en conduite routière et Métiers de la transition numérique le 07/09/2023 sous la forme d'un jeu de piste culturel et d'une initiation au kayak et/ ou au golf.

2) l'organisation d'une journée d'intégration pour les 38 entrants en MMV et GATL : randonnée interactive et piscine le 12/09/2023.

3) l'organisation d'une journée d'intégration pour les 35 entrants en CAP dans la forêt de Montech (course d'orientation et accrobranches) le 15/09/2023.

4) l'organisation d'une visite d'entreprise de transport (Saint Jean Transports) à Boé le 21/09 de 8 h à 12 h pour les 36 entrants en conduite.

Des visites d'entreprise du site logistique de Montbartier (Leroy Merlin et Intermarché) sont prévues fin septembre début octobre pour les logistiques et sur Castelsarrasin pour la maintenance des véhicules.

Les 3 PM devraient profiter des actions proposées par le MIB de Montauban

**Pour : 17 Contre : 0 Abstention : 0**

**Acte N°100**

### **Projet Musée Mémorial du Terrorisme**

La restitution du projet déjà évoqué se déroulera au lycée Louis le Grand de Paris le samedi 30 septembre de 9h à 12h. Un professeur et 2 élèves s'y rendront. Le MMT remboursera les frais liés à cet événement (hébergement + transport)

**Pour : 17 Contre : Abstention : 0**

**Acte N°101**

### **Projets Occit'avenir et Pourquoi pas ? :**

1) Mme La Provisseure présente le projet de dynamisation de l'internat porté par les conseillères principales d'éducation et qui est proposé en P.J. : atelier médiation animale, ciné -débat, atelier relaxation

Ce projet demande un financement pour lequel nous demandons une aide de la région de 5552€.

L'avis du CA est demandé pour finaliser cette demande.

L'avis du CA est favorable.

**Pour : 17 Contre : 0 Abstention : 0**

**Acte N°102**

2) Mme La Provisseure présente le projet DISPRO, des Cordées de la Réussite ACTE 3, qui fait l'objet d'une demande d'aide à la Région afin de faciliter les déplacements culturels, sportifs à Toulouse ainsi que les présentations orales du groupe d'élèves à Toulouse. L'aide qui est demandée concerne la prise en charge des déplacements à hauteur de 2807€.

L'avis du CA est favorable.

**Pour : 17 Contre : 0 Abstention : 0**

**Acte N°95**

Une représentante de la commune regrette que ce dispositif ne s'étende pas à la voie générale et technologique

### **Bilans et perspectives pour le CESC**

Mme la Provisure adjointe présente le bilan (envoyé en amont) des actions qui ont pu être réalisées.

### **Conventions et Contrats**

Mme la Provisure demande l'autorisation de signer la convention tripartite avec l'Intermarché et la Croix rouge, à Valence, dans le cadre de la réalisation du chef d'œuvre des futurs BCP logistique (projet de collecte solidaire)

**Pour : 17    Contre : 0    Abstention : 0**

***Acte N°103***

**Sorties d'inventaire** : des biens amortis pour un montant de 2045920,88€

Mme la Provisure les soumet à l'approbation des membres du CA.

**Pour : 17    Contre : 0    Abstention : 0**

***Acte N°104***

### **Don de véhicule**

Mme la Provisure soumet à l'approbation des membres du CA l'acceptation d'un don émanant d'un particulier, un véhicule PEUGEOT 807 à usage pédagogique dans l'atelier MV VP

**Pour : 17    Contre : 0    Abstention : 0**

***Acte N°107***

### **Bilan financier du projet Occit'avenir 2022 2023**

Mme la Provisure soumet à l'approbation des membres du CA le bilan financier de ce projet et l'acceptation d'un don émanant de la MDL d'un montant de 119€

**Pour : 17    Contre : 0    Abstention : 0**

***Acte N°96***

### **D.B.M. ( voir PJ)**

Mme la Provisure soumet à l'approbation des membres du CA le prélèvement sur fonds de roulement à hauteur de **18500 €** et une dotation aux provisions pour créances contentieuses d'un montant de 313,29 euros

**Pour : 17    Contre : 0    Abstention : 0**

***Acte N°105***

## Répartition des moyens d'enseignement pour la rentrée 2023

**Structure et effectifs à ce jour : 650**

**LP : 300 élèves à ce jour**

23 PV dont 7 en seconde BCPGATL et 4 en 1ere BCP qui devraient être pourvues au 2<sup>ème</sup> tour d'Affelnet.

**LGT : 350 avec les BTS à ce jour**

A ce jour 142 élèves sont affectés en 2de + 91 en 1ere GT + 97 en TGT

La structure pédagogique n'évolue pas : 12 divisions pré bac

**29 élèves, dont 26 en 1 Tech (3 STMG ; 6 ST2S ; 2 STHR ; 1 STD2A, 2 STL, 1 STAV, 11 STI2D) ; 2 en 1ere PRO, 1 en SPRO**

1 élève de SGT non affecté qui redoublerait :

15 élèves en 1STI2D à ce jour dont 4 de l'extérieur

Bilan BTS : 17 étudiants ont accepté une proposition d'admission

### Point RH

Suite à la création d'un poste ATRF BAP A (SVT), nous bénéficierons de 2 postes d'agent de laboratoire. Le poste historique, BAP B (PC), est occupé par une contractuelle qui vient de réussir le concours et dont on espère la stagiairisation sur place.

1 départ à la retraite en MELEC : affectation d'un enseignant de l'académie de Versailles

2 postes en MV ont été pourvus, ainsi que celui de construction mécanique.

En revanche, un poste de CPE est resté vacant au mouvement : on aura un CPE stagiaire + 1 BMP. En anglais suite à une récente rupture conventionnelle, on aura un TZR ou un contractuel expérimenté.

Ensuite, nous aurons besoin de BMP (EPS, HG, SES, lettres espagnol, italien) pour des services incomplets. Des enseignants sont pressentis pour la moitié de ces services à ce jour.

Un poste a été créé en logistique : l'inspecteur recherche un contractuel.

Création d'un BDE (1 ETP), recrutement en cours, qui travaillera en binôme avec le DDFPT sur le volet « partenariat avec les entreprises »

Mme la Proviseure soumet à l'approbation des membres du CA le TRM du LP:

**Pour : 17    Contre : 0    Abstention : 0**

**Acte N°97**

Mme la Proviseure soumet à l'approbation des membres du CA le TRM du LGT:

**Pour :17    Contre : 0    Abstention : 0**

## Acte N°106

### Présentation du Pacte Enseignant

Il consiste dans des missions complémentaires donnant lieu à une rémunération nouvelle sous la forme de « part », sur la base du volontariat. Une part est attachée à une mission et représente une rémunération brute de 1250€/an.

Il existe 2 catégories de missions : les activités pédagogiques en présence d'élèves (18h/ an pour le RCD et 24h/ an pour les autres) et les missions forfaitaires pour l'accompagnement des élèves et la conduite de projets.

Ces missions peuvent être différentes au LP et au LGT. Elles peuvent faire l'objet d'une demi part sauf le RCD. Le RCD revêt un caractère prioritaire, voire conditionnel. Les professeurs peuvent prendre de 1 à 6 parts. Les textes réglementaires correspondants sont attendus.

Le LGT Baylet a été doté de 24 parts. Le LP Baylet a été doté de 126 parts.

A ce jour, 1 enseignant s'est positionné pour 6 parts.

### Motion des représentants personnels enseignant et d'éducation

Motion présentée par les représentants élus des enseignants lors du conseil d'administration du LPO Jean Baylet le 03/07/2023

#### **Non au Pacte enseignant**

*La rentrée de septembre dernier, en dépit de la communication du gouvernement, a été marquée par une pénurie d'enseignants comme il n'en avait jamais été observée. Pour rappel lorsque notre lycée a fait sa rentrée en septembre dernier, il manquait en lycée professionnel un chef des travaux, une PsyEN, un laborantin, trois professeurs de mécanique sur 5, un poste en logistique ; en lycée général un poste en anglais, un BMP de SES, et la rentrée des BTS a dû être reportée car les deux enseignants de matière principale n'avaient pas de remplaçants. Il a fallu attendre janvier pour que cette situation soit complètement résorbée.*

*Face à cette situation, observable partout, les syndicats proposent depuis des années des solutions sans être entendus :*

- *Une revalorisation des salaires passant par le dégel incontournable du point d'indice qui ne se contente pas de courir derrière l'inflation et qui permettrait de lutter contre une des causes des difficultés à recruter.*
- *Une véritable politique de recrutement de titulaires correctement formés, plutôt que le recours aux jobs dating, qui amènent devant les élèves des personnes sans expérience. Pour rappel, entre 2015 et 2021, la part de contractuels dans l'Education Nationale a bondi de 14,5 à 22 %.*
- *Une véritable politique de remplacement et une prise en compte de notre véritable charge de travail, estimée à 45 heures par semaine en moyenne par le ministère lui-même.*

*La réponse du gouvernement a été le PACTE, qui propose en priorité aux enseignants des blocs de 18 h supplémentaire de remplacement, devant des classes que l'enseignant n'aura pas forcément eues. Une solution décidée sans concertation, puisque tous les syndicats l'ont unanimement refusé tant elle semblait déconnectée. Par ailleurs au 25 juin, il nous était demandé de nous positionner alors qu'aucun texte officiel n'a été publié. Les seuls éléments que nous ayons relevant de diaporamas sans valeur réglementaire. Cette solution est néfaste à plus d'un titre :*

- Pour les élèves, elle ne permettra certainement pas des apprentissages de qualité. Plutôt que d'avoir suffisamment de remplaçants pour assurer une continuité dans chaque matière, le ministère fait du bricolage pour mettre un adulte devant les élèves, sans se soucier de la cohérence des apprentissages. Il ne faut pas confondre remplacement et garderie. C'est au fonds un aveu d'échec face à la crise du recrutement de la profession.
- Pour les personnels, cela s'apparente à un service d'astreinte, qui obligera certains professeurs à rester disponibles et fournir davantage de travail, avec une rémunération illusoire : dans la mesure où il s'agit d'une prime, cet argent ne cotise pas pour la retraite.
- C'est un précédent dangereux, puisqu'une partie de notre service ne dépendra plus du statut de la fonction publique créé à la Libération, mais d'une logique de contrat, avec un service pensé à l'année et non plus à la semaine.
- De même que la réforme Blanquer a créé des tensions au sein des équipes, ce système risque de diviser, surtout si les blocs d'heures consacrés aux projets sont conditionnés au fait que tous les blocs de remplacement aient déjà été pris.

Nous nous opposons donc à la mise en œuvre du Pacte qui ne résout pas le problème des non-remplacements. En effet le pacte concerne entre autres les RCD mais ne s'attaque pas aux remplacements longue durée qui représentent la majeure partie des heures perdues et de loin.

Les représentants élus et les représentants de la commune et de la communauté de commune partagent ces inquiétudes.

Motion présentée par les représentants élus des enseignants lors du conseil d'administration du LPO Jean Baylet le 03/07/2023

Les représentants de l'équipe pédagogique souhaitent remercier Mme Bergougnoux pour ces années au service de l'établissement, qui ont permis de traverser le mieux possible une série de situations difficiles telles que la mise en place de la réforme Blanquer, la crise du coronavirus, la réforme de la taxe d'apprentissage qui a bouleversé notre trésorerie et la crise du recrutement des enseignants titulaires.

### Question diverse des représentants personnels enseignant et d'éducation

*"A quel montant s'élèvent les sommes potentiellement consacrées au PACTE pour l'année prochaine à l'échelle de notre établissement ?"*

La Proviseure livre le calcul suivant : 1 part = 1250 € bruts/an, soit  $1250 \times (24 + 126) = 187\,500\text{€}$

Mme la Proviseure remercie vivement les membres du CA et toute la communauté éducative pour ces 4 années de travail collectif fructueux au service de nos élèves.

Une représentante de la commune indique que le lycée fait la fierté de la ville : les résultats et les nombreux prix remportés témoignent de sa réussite.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h15.

La secrétaire de séance

G. Leconte

La Présidente

S. Bergougnoux